

Info Cultures maraîchères

10/2026

8 avril 2026

Prochaine édition le 15.04.2026

Table des matières

Nouvelle homologation en cas d'urgence pour la lutte contre la sclérotiniose en chicorée-witloof (chicorée-endive)	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1

Nouvelle homologation en cas d'urgence pour la lutte contre la sclérotiniose en chicorée-witloof (chicorée-endive)

L'OSAV a délivré, le 8 avril 2026, l'autorisation d'urgence suivante :

Culture	Organisme nuisible	Produit (numéro W)	Remarque
Chicorée-witloof (chicorée-endive)	Effet partiel : sclérotiniose	Serenade ASO (W-7253)	L'homologation en cas d'urgence est autorisée temporairement jusqu'au 30 novembre 2026.

Vous trouverez, dans le document original annexé au courriel du présent bulletin, des informations détaillées sur l'autorisation d'urgence mentionnée ci-dessus. On peut désormais également trouver ce document sur la page :

<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2026/879/fr> .

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Dans les coupelles jaunes de nos pièges installés dans les cantons d'Argovie et de Zürich, nous n'avons jusqu'ici capturé que quelques individus isolés de mouches des semis (*Delia platura*) ou de mouches des graines du haricot (*Delia florilega*). En revanche, aucune mouche du chou (*Delia radicum*) n'a été observée (photo: Agroscope).



Photo 2: Le puceron à taches vertes de la pomme de terre (*Aulacorthum solani*) développe actuellement de grandes colonies dans les cultures de légumes fruits sous verre. S'il devait causer des dégâts aux plantes, il est recommandé de faire un traitement, mais limité aux foyers d'infestation (photo: Agroscope).



Photo 3: Les petites taches décolorées semblables à des marques de piqûres d'épingle sont typiques d'attaques de tétranyques tisserands (*Tetranychus spp.*). Dans les cultures de concombres et de haricots à rames, les premières attaques se produisent souvent dans les étages inférieurs du feuillage. Il est recommandé de contrôler les cultures (photo: Agroscope).





Photo 4: Sur un site de la région de Horgen (ZH), un piège à phéromones a déjà capturé dix papillons de teignes du poireau depuis Jeudi saint (2 avril) (photo: Agroscope).

Le vol principal de la première génération de la teigne du poireau poursuit son essor

Au cours de la semaine passée, le nombre de captures de teignes du poireau (*Acrolepiopsis assectella*) a de nouveau augmenté notablement. Après une interruption de l'infestation, causée par une période froide, le vol principal de la première génération a repris son cours. Il est indispensable d'enfouir au plus tôt les résidus de poireaux d'hiver immédiatement après leur récolte, afin d'amoindrir l'émergence de nouvelles vagues invasives de papillons.

Il convient de protéger les plantons au moyen de filets ou de voiles intacts, ou de faire un traitement en cas de nécessité. Les jeunes cultures de plein champ peuvent être considérées comme non menacées tant qu'elles restent couvertes.

Contre la teigne du poireau, sont autorisés, dans les cultures de **poireaux** et avec un délai d'attente d'une semaine: spinosad (AudiENZ, BIOHOP AudiENZ, Elvis, **BiO**) ou *Bacillus thuringiensis aizawai* (XenTari WG, Agree WP, **BiO**). De plus, on peut utiliser *Bacillus thuringiensis var. kurstaki* (BIOHOP DelfIN ou Delfin, **BiO**) avec un délai d'attente de 3 jours en cultures de poireaux.

Les cultures de **poireau, ail, échalote et oignon** peuvent être protégées contre la teigne par un traitement avec *Bacillus thuringiensis var. kurstaki* (Dipel DF, délai d'attente 3 jours, **BiO**). Pour les traitements à base de *Bacillus thuringiensis* (B.th.), intervenir environ 7 jours après le pic de vol, afin d'atteindre le maximum de jeunes chenilles. En raison d'une grande sensibilité des B.th. aux UV, ce traitement devrait intervenir le soir ou par ciel couvert. Idéalement, les températures devraient dépasser 12°C. Un traitement aux pyréthrinoides est aussi possible, avec un délai d'attente de deux semaines sur poireaux, ail, échalotes et oignons (attention aux PER: autorisation spéciale).



Photo 5 : En cas de forte formation de givre, les zones touchées par le mildiou sur les oignons présentent une couleur allant du gris sale au brillant (photo prise le 7 avril 2026 par Agroscope).

Le risque d'infection par le mildiou augmente dans les cultures d'oignons

Dans la période actuelle de beau temps, les champs situés dans les dépressions de terrain et le long des cours d'eau sont exposés à un grand danger de formation de rosée dans les premières heures du matin. Cette situation est très favorable aux infections par le mildiou (*Peronospora destructor*) dans les cultures d'oignons. Ainsi, on peut observer une large expansion de ce pathogène dans certaines parcelles bio. De plus, on signale une forte attaque de l'agent de la cladosporiose (*Cladosporium allii-cepae*) et une attaque d'importance moyenne de l'agent de la pourriture de l'oignon (*Botrytis squamosa*). Contrôlez régulièrement les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Contre le **mildiou** sur oignons sont autorisés : cymoxanil (Cymoxanil WG ; délai d'attente 3 semaines), azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top; délai d'attente 2 semaines), azoxystrobine (divers produits; délai d'attente 2 semaines), fluazinam (divers produits, délai d'attente 1 semaine) ainsi que cuivre sous forme d'hydroxyde (Funguran Flow, seulement en plein champ, effet partiel, délai d'attente 3 jours, **BiO**). Sont autorisés provisoirement jusqu'au 30 novembre 2026 contre le mildiou en cultures d'oignons : mandipropamide (Revus, délai d'attente: 3 semaines), métalaxyl M (Fonganil, délai d'attente: 3 semaines), amétoctradine (Enervin SC, Gladiator; délai d'attente: 1 semaine) et oxathiapiprolin (Orondis Plus, Zorvec Enicade, Epicaltrin; délai d'attente: 1 semaine). À cet effet, réfléchissez dès maintenant à l'élaboration d'une stratégie de traitement respectant strictement la nécessité d'alterner les substances appliquées afin d'éviter l'apparition de résistances.

Pour lutter contre la **cladosporiose** sur oignons, on peut utiliser mandipropamide (Revus ; seulement avec l'homologation en cas d'urgence) avec un délai d'attente de 3 semaines ; et azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top) ou difénoconazole (divers produits) avec un délai d'attente de 2 semaines. Contre la cladosporiose sur oignons en botte, oignons (condiment) et oignons potagers en plein champ on peut utiliser boscalid + pyraclostrobine (Signum) avec un délai d'attente de 2 semaines. Le fluazinam (divers produits) est également autorisé contre la cladosporiose sur oignons avec un délai d'attente d'une semaine.

Suite à la page 3.



Photo 6: Petites taches claires arrondies sur une feuille d'oignon, dues vraisemblablement à une attaque de *Botrytis squamosa*. Photo en fort grossissement sous binoculaire, par Agroscope.

Suite : Maladies des oignons

Sont autorisés contre les taches foliaires causées par **Botrytis** sur oignons, avec un délai d'attente de 2 semaines : azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top ; effet partiel) et cyprodinil + fludioxonil (Avatar, Play, Switch). Contre le *Botrytis* sur oignons en botte, oignons (condiment) et oignons potagers en plein champ on peut utiliser boscalid + pyraclostrobine (Signum) avec un délai d'attente de 2 semaines. On peut également utiliser sur oignons en plein champ tébuconazole + fluopyram (Moon Experience) avec un délai d'attente d'une semaine.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html> .

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Zacharias Ulbrich & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein (TG) Adrian Meuwly, Grangeneuve, Posieux (FR) Jan Siegenthaler, Liebegg, Gränichen (AG)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Orтели, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)
Photos:	photos 1-6: C. Sauer (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.